



PRIX 2018
**ÉNERGIES
CITOYENNES**



Le Centre Hospitalier de Niort concrétise ses « Agendas 21 »

Primé par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Établissements publics locaux et syndicats », le Centre Hospitalier de Niort (Deux-Sèvres) a mené le projet de construction d'un hôpital de jour à énergie positive, en concordance avec ses Agendas 21.

Le Centre Hospitalier de Niort dispose d'un patrimoine immobilier de 160 000 m², ce qui représente une consommation d'énergie importante et un impact fort, tant d'un point de vue financier qu'écologique. Conscient de son empreinte carbone, la direction a co-construit avec ses 3 200 salariés un premier Agenda 21 en 2012 et un second en 2018. « Nous avons fait le choix d'intégrer le développement durable dans notre gestion et cet Agenda 21 fait partie du projet d'établissement », affirme Bruno Faulconnier, Directeur du Centre Hospitalier de Niort.

Chaufferie bois et réseau de chaleur

Suite à ces démarches, deux actions concrètes ont été réalisées en 2015. D'une part, les chaudières au fioul et au gaz ont été remplacées par une nouvelle chaufferie, qui compte une chaudière au bois et un réseau de chaleur. Le bois (environ 40 tonnes par jour en hiver) provient des forêts des Deux-Sèvres ou des départements limitrophes. Deux autres chaudières au gaz et une de secours, fonctionnant au fioul, complètent le dispositif, qui sert aussi bien pour le chauffage que pour l'eau chaude sanitaire.

Bâtiment à énergie positive

D'autre part, le centre hospitalier a répondu à un appel à projet régional pour construire un bâtiment à énergie

positive. Il s'agit de l'hôpital de jour de psychiatrie de Parthenay. « Ce bâtiment exemplaire de 1 596 m² n'accueille pas de lits et fonctionne selon les mêmes horaires qu'un bâtiment administratif. Grâce à sa construction écologique (orientation, isolation, récupération de calories...), il ne consomme que 32 kWh/m² », précise Bernard Jourdain, en charge du développement durable au centre hospitalier. Il est chauffé par une chaudière à granulés de bois. Sur son toit, 244 m² de panneaux photovoltaïques produisent de l'énergie vendue au réseau d'électricité. Cette production (32 000 kWh) est supérieure à la consommation du bâtiment (30 000 kWh).

Un second bilan carbone, effectué récemment sur l'ensemble des bâtiments, a permis de confirmer une baisse des émissions de gaz à effet de serre par rapport au précédent réalisé en 2009.

TÉMOIGNAGE

Bruno Faulconnier,
Directeur du Centre Hospitalier
de Niort :

« Le Prix Énergies Citoyennes représente
une validation extérieure de notre action »



crédit photo : CH de Niort

« Nous avons candidaté aux Prix Énergies Citoyennes afin d'avoir un regard extérieur sur nos démarches. C'est le premier avantage. D'autre part, le fait d'avoir reçu ce Prix montre aux personnes qui ont construit le projet (direction, techniciens, ingénieurs...), qu'il est validé par des personnes extérieures à l'établissement. Cette reconnaissance nous conforte dans notre démarche. Cette année, nous allons ainsi étudier la possibilité d'installer d'autres panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments et parkings. Mais notre Agenda 21 va bien au-delà de l'aspect énergie et nous avons de multiples actions sur l'eau, les déchets et, bien sûr, les aspects sanitaires, en particulier les perturbateurs endocriniens. Sur ce sujet, nous menons des actions de prévention auprès des jeunes parents. »



La chaufferie bois de l'hôpital.

Des panneaux
photovoltaïques
sur le toit
du bâtiment
à énergie
positive.

